



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

anti-inflammatoires non stéroïdiens

Question écrite n° 75615

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à la santé sur les problèmes posés par la consommation de certains anti-inflammatoires non stéroïdiens. En effet, selon une récente étude, un malade sur trois se plaint de maux d'estomac après avoir consommé des anti-inflammatoires non stéroïdiens. Il est donc dans 70 % des cas nécessaire de prescrire simultanément d'autres médicaments antalgiques. Et surtout dans 82 % des cas, des protections sont nécessaires pour éviter les effets secondaires gastriques les plus dangereux des anti-inflammatoires non stéroïdiens traditionnels. Aussi, il aimerait savoir quelles améliorations pourraient être apportées afin d'éviter d'alourdir systématiquement les ordonnances.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75615

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2080